

CYCLES DE FORMATION - FORMATIONS SPÉCIALISÉES - ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

**CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014**



PROFESSIONNALISER
LES DISPOSITIFS DE **MÉDIATION
SOCIALE** ET LEURS ÉQUIPES

QUELQUES JALONS HISTORIQUES	03
FRANCE MÉDIATION EN QUELQUES MOTS	04
NOTRE PHILOSOPHIE, NOS MÉTHODES	05
NOS FORMATIONS À DESTINATION DES MÉDIATEURS SOCIAUX	09
MODULES FONDAMENTAUX	
MS01 S'approprier le positionnement et le cadre d'intervention de la médiation sociale	14
MS02 Le médiateur dans son réseau de partenaires	15
MS03 Les techniques d'une communication efficace en médiation	16
MS04 La gestion de conflits ou comment gérer les situations à risques	17
MS05 Le processus de médiation comme outil de résolution de conflits	18
MS06 Information sur le droit pénal et la procédure pénale	19
MS07 Adapter la réponse du médiateur aux spécificités du public	20
MODULES SPÉCIFIQUES	
MS08 La conduite de projet en médiation sociale	21
MS09 Savoir évaluer son activité de médiation sociale	22
MS10 Savoir animer une réunion	23
MS11 Appréhender les publics en très grande difficulté et réagir face à des personnes en situation de mal-être	24
MS12 Comprendre et appréhender les jeunes en difficulté	25
MS13 Médiation et santé mentale : comment réagir face à des troubles de la personnalité ?	26
MS14 Drogues et conduites addictives : quelle médiation possible ?	27
MS15 Apprendre à gérer son stress	28
NOS FORMATIONS À DESTINATION DES ENCADRANTS DE PROXIMITÉ	29
MODULES OBLIGATOIRES	
EP 01 La médiation sociale dans son environnement	32
EP 02 Le management d'une équipe de médiateurs sociaux	33
EP 03 La communication efficace et adaptée au sein d'une équipe de médiation sociale	34
EP 04 La gestion opérationnelle d'un dispositif de médiation sociale	35
EP 05 L'accompagnement et la professionnalisation d'une équipe de médiateurs sociaux	36
MODULES OPTIONNELS	
EP 06 La gestion de projets	37
EP 07 La valorisation et la promotion de la médiation sociale auprès de ses partenaires	38
MODULES THÉMATIQUES	
EP 08 La rencontre entre la médiation sociale et la politique de la ville	39
EP 09 L'inscription de la médiation sociale dans la gestion urbaine de proximité	40
EP 10 L'auto-évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale	41
NOTRE MODULE DE SENSIBILISATION	43
FS01 Sensibilisation à l'approche développée par la médiation sociale	44
NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	45
PROCÉDURES D'INSCRIPTION À NOS FORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ASSOCIÉES	49
FAIRE FINANCER LA FORMATION	53

QUELQUES JALONS HISTORIQUES

15 juin **2005**

La Délégation Interministérielle à la Ville et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale organisent un colloque qui pose des objectifs de pérennisation, de professionnalisation, d'évaluation et d'échange de pratiques.

2006

Un rapport piloté par la Direction Générale de l'Action Sociale aborde la question des bonnes pratiques (recrutement, organisations, réflexions, formations professionnelles, évaluation) et préconise l'accompagnement des structures par le biais de l'évaluation.

La même année est créée l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances dont l'une des priorités est le développement et la professionnalisation de la médiation sociale.

Janvier **2007**

5 structures de médiation sociale initient une démarche collective pour évaluer les apports de la médiation sociale.

12 décembre **2007**

Le Ministère du Logement et de la Ville encourage la création d'un réseau des acteurs de la médiation sociale, dans toute la diversité de ses composantes.

19 mai **2008**

France Médiation est créée avec l'appui de ces instances et pour répondre aux demandes des structures de médiation sociale.



FRANCE MÉDIATION EN QUELQUES MOTS

UN RÉSEAU NATIONAL D'ACTEURS DE LA MÉDIATION SOCIALE...

Cohésion sociale, tranquillité publique, efficacité des services d'utilité publique,... c'est pour répondre à ces nouveaux enjeux qu'est apparu, au fil des vingt dernières années, le métier de médiateur social et culturel. Partout en France, des dispositifs se sont mis en place, des actions ont été engagées, des opérateurs se sont constitués,... chacun et chacune avec ses modes d'intervention, ses secteurs de prédilection, ses publics cibles.

Porté par une dynamique puissante, l'innovation sociale, le métier est parvenu à démontrer, sur le terrain, son utilité tant sociale qu'économique. L'heure est désormais à sa structuration. Une structuration encouragée tant par les institutions nationales que par les acteurs eux-mêmes et qui s'est concrétisée, en 2008, par la création de France Médiation.

C'est donc avec leur appui que "France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale", s'est constitué sous forme associative. Il compte aujourd'hui plus de 60 adhérents, représentant plus de 1500 médiateurs sur l'ensemble du territoire national.

... POUR ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'UN VÉRITABLE CORPS PROFESSIONNEL

Bien qu'étant une réponse efficace à des besoins essentiels de nos sociétés actuelles, le métier de médiateur social et culturel demeure pourtant, aujourd'hui encore, associé à une certaine forme de précarité. L'essentiel des dispositifs de médiation se sont en effet développés, pour une grande part de leurs effectifs, grâce à des contrats aidés. La légitimation professionnelle des médiateurs et leur reconnaissance est donc une priorité de France Médiation.

Pour y parvenir, France Médiation s'est fixé trois objectifs :

- 1 Fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire.
- 2 Favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale en facilitant et en capitalisant les échanges de savoirs et de pratiques entre les adhérents.
- 3 Développer l'accès à toutes les formes de connaissance, de savoir-faire sur les différents domaines touchant la médiation sociale, par des publications, par des recherches, par des formations professionnelles et des démarches d'évaluation et par la promotion d'activités.



CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



NOTRE **PHILOSOPHIE**
NOS **MÉTODES**



1 NOTRE OBJECTIF : VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION

A - LES PRINCIPES ET ENJEUX DE LA FORMATION

Quelles que soient les perspectives données aux emplois par les employeurs et financeurs, de l'emploi tremplin à la profession clairement positionnée, se posent les questions de la qualité et de l'efficacité de l'intervention de médiation sociale. Deux questions qui n'amènent qu'une seule réponse : celle des compétences.

Dans leur activité quotidienne, les médiateurs mobilisent en effet des savoirs théoriques, pratiques, procéduraux ainsi que des savoir-faire et des qualités individuelles. C'est ce bagage qui constitue l'expertise professionnelle du médiateur. Une expertise qui s'acquiert et qui se doit d'être enrichie. Le contexte et les pratiques étant en constante évolution, les médiateurs ont besoin de compléter régulièrement leurs compétences, de les réinterroger, de les actualiser...

Sur le terrain, la mise en œuvre de ces préconisations est encore difficile. Qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation continue, l'accès à des parcours formatifs ne semble ni balisé ni facilité. Avec deux conséquences. Les exigences du métier étant peu familières des employeurs, ceux-ci se trouvent souvent démunis dans la réalisation d'actions ou de plans de formation. En outre, rares sont les postulants à des emplois de médiateur social qui ont été formés spécifiquement au métier.

C'est pourquoi France Médiation a développé, depuis son origine, à la demande et grâce à l'expertise des ressources de son réseau, une offre de formation complète afin d'aider à la montée en compétences des médiateurs, quel que soit leur statut. Nous nous appuyons également sur l'expérience d'organismes de formation et de formateurs aguerris aux exigences des structures de médiation sociale.

À FRANCE MÉDIATION, FORMER IMPLIQUE DE :

- 1 Créer de véritables espaces d'apprentissage et de consolidation des bases du métier de médiateur.
- 2 Constituer une opportunité d'échanges de pratiques et de prise de distance avec les différentes expériences vécues sur le terrain.
- 3 Formaliser les concepts, méthodologies et outils dans le but d'agir au mieux face aux demandes de la population.

B - EMPLOYEURS, CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE PROJET DE FORMATION PERSONNALISÉ

Puisque votre structure, vos équipes, vos pratiques sont uniques et spécifiques à vos terrains d'intervention, nous vous proposons des formations sur mesure qui s'appuient sur :

- ▶ un diagnostic de vos besoins, des caractéristiques de votre structure et de vos activités,
- ▶ une définition commune des objectifs concrets de la formation ou de l'accompagnement souhaité,
- ▶ l'élaboration d'une offre de formation ou d'accompagnement souple et adaptée à vos attentes et à celles du terrain,
- ▶ l'animation de la formation dans votre structure,
- ▶ un bilan de formation réalisé ensemble à l'issue de l'action et des conseils pratiques.

NOTRE TRIPLE ENGAGEMENT

- ▶ **Construire un projet partagé parfaitement adapté à votre demande**
- ▶ **Faciliter le transfert d'acquis sur le terrain grâce à des méthodes pédagogiques basées sur :**
 - les pré-requis des stagiaires,
 - les expériences, problématiques ou non, vécues par les stagiaires,
 - la participation active des stagiaires autour de mises en pratiques réalistes,
 - les échanges de pratiques entre et avec les stagiaires.
- ▶ **Encourager la mise en application durable des méthodes et des techniques expérimentées en formation :**
 - en encourageant l'inscription de la formation dans une logique d'amélioration continue du salarié et de la structure,
 - en mobilisant l'ensemble des acteurs de votre structure qui, de près ou de loin, seront impactés par les apports de la formation.

C - MÉDIATEUR OU FUTUR MÉDIATEUR, FORMEZ-VOUS POUR CONSOLIDER VOTRE PARCOURS

La formation professionnelle est évidemment un atout indispensable pour vous permettre de répondre au mieux aux exigences de votre activité quotidienne.

Mais être formé et pouvoir justifier de compétences constitue également un atout pour la reconnaissance du secteur de la médiation sociale :

- ▶ pour votre structure ou votre futur employeur, votre professionnalisation renforce sa capacité à légitimer ses actions, sa place et son développement sur son territoire d'intervention ;
- ▶ pour vous (et les autres médiateurs), elle est un élément déterminant de la dynamique et de la sécurisation des parcours professionnels, en développant vos aptitudes, compétences et qualifications professionnelles.

NB : A France Médiation la procédure de validation des acquis s'opère par séquence au fil de la formation (QCM, jeux de rôles, exposés...). Les stagiaires sont ainsi validés pour chaque module de formation et attestés en fin de cycle.

2

NOS PRINCIPES DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT

A - DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

QUI ONT FAIT LEUR PREUVE

Dans nos formations, nous mettons l'accent sur l'alternance entre apports théoriques et pratiques de terrain.

- ▶ Nos formateurs partent des expériences vécues et éprouvées par les stagiaires pour ensuite développer une analyse de l'action et en tirer des techniques ou méthodes reconnues et validées par l'ensemble des acteurs de la médiation sociale. Notre stratégie pédagogique combine donc une démarche inductive et une démarche déductive.
- ▶ Tous les aspects théoriques sont validés à travers de nombreux cas pratiques réalisés en groupes. A tour de rôle, la fonction de médiateur est ainsi endossée par chacun, les autres jouant le rôle des différents interlocuteurs.

B - DES INTERVENANTS EXPERTS

DE LA MÉDIATION SOCIALE

Les modules de formation que nous proposons sont le fruit d'un travail mené avec des formateurs, des chercheurs et des experts de la médiation sociale. Ils sont donc parfaitement adaptés aux besoins et aux évolutions du domaine.

Tous nos formateurs sont spécialisés dans la médiation sociale depuis plusieurs années. Certains ont été médiateurs et/ou tuteurs dans une structure de médiation du réseau France Médiation avant d'engager une démarche de formalisation de leurs savoirs expérientiels et de se former à la pédagogie pour adultes. D'autres ont été à l'origine de la formalisation de savoirs ou méthodes reconnus comme fondateurs dans le domaine de la médiation sociale ou dans l'évaluation.

Les experts et spécialistes de la médiation sociale sont à même de répondre aux attentes des stagiaires. Ils maîtrisent les mécanismes pédagogiques d'apprentissage des apprenants adultes. Ils peuvent aisément partager avec eux leurs expériences et leur transmettre les bonnes pratiques à adopter.

L'équipe pédagogique est composée de :

- ▶ Formateurs et Consultants externes spécialisés en médiation sociale.
- ▶ animateurs de formation internes au réseau de France Médiation.
- ▶ Experts qualifiés, Chercheurs et Professeurs qualifiés.

En 2014, France Médiation s'est engagée à certifier ses animateurs via ICPF et PSI.

CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



NOS FORMATIONS À DESTINATION DES **MÉDIATEURS SOCIAUX**



FRANCE MÉDIATION VOUS PROPOSE :

Un cycle de formation incluant

7 MODULES DE FORMATION FONDAMENTAUX

considérés par les professionnels comme les éléments essentiels de la maîtrise des compétences de base du métier de médiateur social.

8 MODULES DE FORMATION SPÉCIFIQUES destinés à répondre à des besoins particuliers que peuvent rencontrer les médiateurs sociaux dans le cadre de leur activité.

Soit, au total, 15 modules de formation pouvant être suivis de manière indépendante.



1 PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

LE PUBLIC CIBLÉ PAR CES FORMATIONS

Les formations proposées sont exclusivement destinées aux :

- ▶ Médiateurs sociaux.
- ▶ Agents de prévention et de médiation.
- ▶ Correspondants de nuit.
- ▶ Toute personne dont l'emploi est rattaché aux codes ROME K1204 - K1205.
- ▶ Et toute personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

LES PRÉ-REQUIS ET ATTITUDES RELATIONNELLES NÉCESSAIRES

Le réseau France Médiation estime aujourd'hui que pour être médiateur social, il faut acquérir des habiletés, des techniques et des méthodes mais aussi détenir un certain nombre d'aptitudes relationnelles inhérentes à toute activité de médiation.

Si le recrutement doit permettre dans chaque structure et selon les différents contextes que seront amenés à rencontrer les médiateurs, de cerner les habiletés et ces aptitudes relationnelles, il est encore plus important, dans le cadre d'une entrée en formation et d'un

projet de certification, de s'assurer que les candidats positionnés soient en possession de ces compétences relationnelles.

C'est pourquoi, il sera fortement conseillé aux médiateurs sociaux ou aux structures de médiation sociale de positionner des personnes possédant des acquis de base permettant d'écrire un texte court en français ainsi que les compétences relationnelles suivantes :

- ▶ être authentique et bienveillant,
- ▶ faire preuve de tact et de diplomatie,
- ▶ être convaincant,
- ▶ être organisé et attentif,
- ▶ faire preuve de discernement,
- ▶ être souple et persévérant,
- ▶ se remettre en question, prendre du recul,
- ▶ être légitime, savoir s'imposer,
- ▶ avoir des facilités à instaurer un dialogue et à créer un climat de confiance,
- ▶ oser prendre la parole en réunion.



NOTRE CYCLE DE FORMATION DES MÉDIATEURS SOCIAUX

Grâce à une connaissance fine du terrain et des besoins génériques des médiateurs sociaux (connaissances recueillies notamment grâce aux adhérents du réseau), France Médiation propose un cycle de formation de 7 modules considérés par les professionnels comme des éléments fondamentaux de la maîtrise des compétences de base du métier de médiateur social.

Ces modules fondamentaux peuvent être complétés par des actions de formation plus spécifiques répondant à des problématiques particulières de certains contextes d'interventions, publics ou activités des médiateurs sociaux.

OBJECTIFS DU CYCLE DE FORMATION

Ce cycle de formation doit permettre aux médiateurs d'être capable :

- ▶ de maîtriser les bases du métier de médiateur,
- ▶ d'utiliser les techniques permettant une bonne médiation,
- ▶ de construire son partenariat,
- ▶ de favoriser l'accès aux droits des personnes et à leur autonomie,
- ▶ de se prévenir de toutes situations à risque.

MODULES DE FORMATION INCLUS

DANS LE CYCLE DE FORMATION

- ▶ **S'approprier le positionnement et le cadre d'intervention de la médiation sociale** Page 14
- ▶ **Le médiateur dans son réseau de partenaires** Page 15
- ▶ **Les techniques d'une communication efficace en médiation** Page 16
- ▶ **La gestion de conflits ou comment gérer les situations à risques** Page 17
- ▶ **Le processus de médiation comme outil de résolution de conflits** Page 18
- ▶ **Information sur le droit pénal et la procédure pénale** Page 19
- ▶ **Adapter la réponse du médiateur aux spécificités du public** Page 20

La durée totale de ce cycle de formation est de 20 jours soit 140h

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'accent sera mis sur une alternance entre apports théoriques et pratique de terrain.

Notre stratégie pédagogique combine une démarche inductive et une démarche déductive. A partir des expériences des stagiaires, il sera formalisé une analyse de l'action.

Tous les aspects théoriques suivants seront validés à travers de nombreux cas pratiques réalisés en grands groupes ou en petits groupes. A tour de rôle, la fonction de médiateur sera ainsi endossée par chacun, les autres jouant le rôle des différents interlocuteurs.

LE CALENDRIER 2014

L'ensemble des modules de formation se tiennent, au choix, à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux ou Lille.

L'adresse exacte vous sera communiquée lors de la confirmation de vos inscriptions.

DROITS D'INSCRIPTION

Coût global pour le cycle de formation de 7 modules (d'une durée de 20 jours) :

Tarifs adhérent (nets de taxe) : 3 200 € par personne

Tarifs non-adhérent (nets de taxe) : 4 000 € par personne

IMPORTANT

Seront prioritaires les stagiaires désirant s'inscrire à l'ensemble du cycle de formation proposé.

Les tarifs des formations ne prennent pas en compte les coûts de déplacement des stagiaires, leurs frais de restauration et d'hôtellerie.



NOS EXPERTS SE TIENNENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUTE DEMANDE DE FORMATION INTRA OU AUDIT INTERNE

France Médiation : Tél 01 55 03 00 85

LES EXPERTS DE FRANCE MÉDIATION

(intra ou associés)

Laurent Giraud, Directeur de France Médiation et Consultant : Il intervient dans le cadre des diagnostics, de la mise en place et de l'accompagnement des structures et du management des organisations.

Il participe également à de nombreux colloques, conférences et exposés contribuant ainsi à la reconnaissance et à la professionnalisation des acteurs de la Médiation Sociale en Europe.

Jean-Edouard Grésy, Chercheur et Formateur consultant : Il intervient dans le cadre de la médiation et de la gestion de conflits.

Directeur associé d'AlterNego, Chercheur en anthropologie du droit, il enseigne également au CNAM (Négociation), à l'IFOMENE (Médiation) à l'Université de Paris 1 et de Paris 5 (Médiation). Il est l'auteur des "Pratiques Professionnelles de la Médiation Sociale".

Olivier Maurel, Professeur et Consultant : Il intervient dans le cadre du Management des encadrants. Il est Professeur à l'Université de Paris 12 (Management de la responsabilité sociale des entreprises). Il intervient également à l'Université de Paris 1 (Management des associations, de la coopération internationale, de l'action humanitaire et du développement).

Hélène Duclos, Auditrice et Formatrice consultante : Elle intervient dans le cadre de la conduite de projet et de l'évaluation de l'utilité sociale.

Elle a réalisé et participé à de nombreuses évaluations externes de programmes européens de développement local. Elle a développé une nouvelle approche de l'évaluation de l'utilité sociale. Pionnière dans ce secteur, elle a notamment rédigé (avec Jean-Edouard Grésy) "L'évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale".

Patrick Capel, Ingénieur formation et Formateur consultant agréé ICPF&PSI : Il intervient sur les axes de la formation, de la communication interpersonnelle, de la gestion de conflits/médiation, de la sûreté/ problèmes de délinquance, du Débriefing/analyse des pratiques et sur la spécificité des réseaux ferroviaires/bus et de la voie publique.

Il est également Assesseur près du TPE de Paris dans le cadre de la protection des mineurs en danger, nommé par Arrêté Ministériel depuis 2007.

S'APPROPRIER LE POSITIONNEMENT ET LE CADRE D'INTERVENTION DE LA MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier le rôle et la posture du médiateur
- ▶ S'approprier la méthodologie, les outils et les techniques de la médiation sociale
- ▶ Situer la médiation dans son environnement, identifier le champ d'intervention de la médiation sociale et ses limites

PROGRAMME :

▶ Fonctions et missions du médiateur social, les limites du rôle

- > Le nouveau référentiel des 9 activités de la médiation sociale et culturelle
- > Ce que la médiation sociale ne peut pas faire (clarification des missions)
- > Ce que la médiation ne doit pas faire (approfondissement de la posture de tiers impartial et indépendant)

▶ Les concepts de médiation et de médiation sociale

- > Le concept de médiation : distinction entre médiation, négociation, arbitrage, jugement et recours à un expert
- > Les différents types de médiation (médiation formelle et informelle)

▶ La boîte à outils du médiateur

- > La posture du médiateur : une oreille ou un alliage d'empathie, de reformulation et de synthèse
- > L'impartialité et l'indépendance inhérentes au positionnement de tiers

▶ La congruence ou l'authenticité de son mode de communication

- > De la zone intime à la zone publique, comprendre et utiliser les territoires
- > Identifier les différents profils de la nature humaine dans le conflit

▶ Les outils de la médiation sociale (apports théoriques et études de cas)

- > La logique de résolution des conflits en cinq étapes, les écueils et les impasses
- > Critères et conditions de mise en pratique d'un processus de médiation
- > La méthode garantissant la posture de tiers impartial (mises en situation, jeux de rôles)
- > Savoir identifier et mettre en œuvre le processus de reconnaissance réciproque

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module fondamental de 3 jours
(Soit 21h de formation)

▷ Paris 24, 25, 26 février 2014

▷ Bordeaux 24, 25, 26 février 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 525 €/pers.

Tarif non-adhérent : 690 €/pers.

INFOS PRATIQUES

LE MÉDIATEUR DANS SON RÉSEAU DE PARTENAIRES

OBJECTIFS

- ▶ Apprendre à identifier les acteurs et leurs rôles sur le territoire de la médiation
- ▶ Développer une méthodologie adaptée à l'activité de médiation, et au service du partenariat
- ▶ Connaître les limites de son intervention et les champs d'intervention des acteurs du territoire dans le but de prendre place dans un réseau de partenaires et d'acteurs institutionnels, associatifs et privés

- ▶ Savoir communiquer avec les acteurs du territoire pour créer un climat de collaboration, voire de coopération

INFOS PRATIQUES

Module fondamental de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

▷ Paris 27, 28 février 2014

▷ Bordeaux 27, 28 février 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 350 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Présentation du réseau de partenaires et repérage des enjeux, des acteurs dans le dispositif de médiation (analyse de situations vécues par les stagiaires suivie d'une analyse des pratiques à travers l'étude de cas concrets)

- > Repérage des territoires et des réseaux identifiés par les médiateurs
- > Mise en situation : présentation de son activité et de son action en séances collectives,
- > Exercices de présentation et jeux de rôles : exposer sa structure, son rôle ou sa fonction auprès des différents partenaires, et en fonction de leurs statuts
- > Présentation des outils facilitant le travail en réseau

▶ Réflexion sur la place de la médiation dans le réseau des partenaires sur le territoire identifié

- > L'articulation des actions de médiation au sein d'un réseau
- > Les outils de repérage et d'identification des rôles et interventions des acteurs
- > La place à tenir dans le réseau, en tant que médiateur

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

LES TECHNIQUES D'UNE COMMUNICATION EFFICACE EN MÉDIATION

OBJECTIFS



- ▶ Intégrer les outils et les méthodes de communication de base pour gérer des relations interpersonnelles avec des tiers
- ▶ Savoir établir une relation avec les autres
- ▶ Savoir rendre compte de ses interventions grâce à la réalisation d'écrits professionnels lus et compris facilement

PROGRAMME :

▶ Comprendre les bases de la communication interpersonnelle

- > Les mécanismes de la communication
- > Le positionnement 1/1 1 /2 (3) et en groupe
- > La gestion du temps et des espaces
- > Les transactions entre tiers
- > La cohérence du discours/message

▶ Développer une relation de qualité avec l'utilisateur

- > L'écoute active (10 points)
- > L'empathie et la congruence
- > Le traitement des objections
- > Les signes de reconnaissance
- > La compréhension des codes sociaux et culturels

▶ Présenter un écrit/visuel

- > Les règles d'or de la lisibilité (écrit et visuel)

▶ Conclusions, bilan de la formation

- > Suivi Coaching ou accompagnement en structure > contacter France Médiation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

Module fondamental de 3 jours (Soit 21 h de formation)

- ▷ Paris 5, 6, 7 mars 2014
- ▷ Lyon 2, 3, 4 avril 2014
- ▷ Marseille 9, 10, 11 avril 2014
- ▷ Bordeaux 12, 13, 14 mars 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 555 €/pers.

Tarif non-adhérent : 750 €/pers.

INFOS PRATIQUES



LA GESTION DE CONFLITS OU COMMENT GÉRER LES SITUATIONS À RISQUES

OBJECTIFS

- ▶ Améliorer ses aptitudes à la communication et à la gestion de conflits
- ▶ Maîtriser les différents éléments de compréhension face à une agression verbale ou physique
- ▶ Prendre conscience de sa manière de réagir en situation conflictuelle et définir ainsi son propre style pour progresser vers une meilleure maîtrise de soi

INFOS PRATIQUES

Module fondamental de 3 jours
(Soit 21 h de formation)

- ▷ Paris 5, 6, 7 mai 2014
- ▷ Lyon 19, 20, 21 mai 2014
- ▷ Marseille 26, 27, 28 mai 2014
- ▷ Bordeaux 7, 8, 9 avril 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 525 €/pers.

Tarif non-adhérent : 690 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Diagnostiquer les conflits

- > Comprendre ce que le conflit renvoie sur soi : 3 clés pour un essai de définition
- > Comprendre les conséquences des réactions en miroir et de l'escalade conflictuelle
- > Apprendre à ne pas faire du conflit à gérer une affaire personnelle
- > Comprendre les conséquences des jeux d'influence face à l'évitement
- > Apprendre à reconnaître le bien-fondé qui pousse l'autre dans ses retranchements

▶ Gérer les conflits en face à face

- > Comprendre les conséquences des concessions sans contrepartie ou non justifiées
- > Apprendre à dire non pour éviter une relation instrumentalisée
- > Apprendre à identifier et neutraliser les tactiques déloyales
- > Comprendre les modes de fonctionnement des personnalités difficiles
- > Apprendre à préparer l'échec et à en avertir l'autre

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

LE PROCESSUS DE MÉDIATION COMME OUTIL DE RÉOLUTION DE CONFLITS

OBJECTIFS



- ▶ Intégrer et maîtriser les règles de base du processus de médiation
- ▶ Se positionner en tant que tiers pour une gestion de conflits facilitée
- ▶ Acquérir une méthode efficace d'invitation des parties, de conduite du processus de médiation et de suivi des accords trouvés

PROGRAMME :

▶ Les étapes et les outils d'une gestion de conflit par la médiation

- > Clarifier son positionnement et sa déontologie d'intervention
- > Inviter les protagonistes à s'asseoir autour d'une "table ronde"
- > Démarrer les entretiens et savoir cadrer les débats
- > Définir les différentes étapes de la médiation en précisant les écueils et les impasses
- > Maîtriser l'art du questionnement
- > Désamorcer l'agressivité ou les situations très chargées émotionnellement
- > Savoir identifier et mettre en œuvre le processus de reconnaissance réciproque

- > Stimuler la créativité des participants pour trouver des pistes de solution
- > Savoir rédiger un protocole d'accord et mettre en œuvre un suivi efficace
- > Définir sa personnalité de médiateur et ses limites d'intervention
- > Réfléchir à quelques indicateurs pour évaluer la réussite du processus de médiation

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

Module fondamental de 3 jours (Soit 21 h de formation)

- ▷ Paris 14, 15, 16 mai 2014
- ▷ Lyon 26, 27, 28 mai 2014
- ▷ Marseille 2, 3, 4 juin 2014
- ▷ Bordeaux 11, 12, 13 juin 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 555 €/pers.

Tarif non-adhérent : 750 €/pers.

INFOS PRATIQUES



INFORMATION SUR LE DROIT PÉNAL ET LA PROCÉDURE PÉNALE

OBJECTIFS

- ▶ Mieux découvrir les juridictions pénales et les différents circuits d'une procédure pénale

INFOS PRATIQUES

Module fondamental de 3 jours
(Soit 21 h de formation)

- ▶ Paris 19, 20, 21 mai 2014
- ▶ Lyon 23, 24, 25 juin 2014
- ▶ Marseille 30 juin et 1^{er}, 2 juillet 2014
- ▶ Bordeaux 26, 27, 28 mai 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 555 €/pers.

Tarif non-adhérent : 750 €/pers.

+ 1 jour tribunal (facultatif)

Tarif adhérent : 150 €/pers.

Tarif non-adhérent : 200 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Information et renseignements à caractère documentaire

- > La hiérarchie des normes
- > Les juridictions françaises
- > Le droit pénal
- > Le code pénal et le code de procédure pénale
- > Les acteurs de la Police judiciaire
- > Les Magistrats
- > Les infractions (contraventions, délits et crimes)
- > Les éléments constitutifs d'une infraction
- > Le dépôt de plainte
- > Les tribunaux et les peines
- > Les types de délinquance
- > Les mineurs
- > Les victimes
- > Information sur la flagrance, la légitime défense et le droit de retrait en cas de violences sur un salarié

France Médiation ne donne aucune consultation ou conseil : voir un Avocat ou un Juriste, si besoin. Merci.

▶ Conclusions, bilan de la formation

Accompagnement lors d'une audience au tribunal correctionnel.

1 jour supplémentaire

Nouveauté !

2014: **Possibilité de séminaire sur la socio-criminologie et assimilés :** Contacter France Médiation.

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

ADAPTER LA RÉPONSE DU MÉDIATEUR AUX SPÉCIFICITÉS DU PUBLIC

OBJECTIFS

- ▶ Appréhender différents types de publics, leurs spécificités en fonction des problématiques rencontrées
- ▶ Identifier les besoins des publics rencontrés et leurs attentes
- ▶ Développer une approche globale des personnes, en intégrant leurs problématiques
- ▶ Mener une action adaptée à un public cible

PROGRAMME :

▶ Analyse de situations avec différents publics

- > Identification des publics et des actions menées auprès d'eux
- > Analyse des interventions en collectif et recherche de compréhension des enjeux, des représentations: liens "pratiques professionnelles et concepts théoriques"
- > Exercices de jeux de rôles pouvant mettre en évidence ce qui est "joué" dans les interventions et comment adapter une réponse aux situations rencontrées
- > Recherche d'un cadre méthodologique pour clarifier les actions et analyser les pratiques (en se basant sur le référentiel de la médiation sociale)

▶ Réflexion sur le rôle du médiateur, son référentiel dans l'intervention auprès des publics

- > Analyse de cas mettant en évidence les différents publics rencontrés
- > Recherche d'amélioration des pratiques
- > Mise en perspective de l'intervention sur le terrain et des objectifs de la médiation par une connaissance pertinente des publics et l'adaptation des actions: méthodologie de l'action

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

- Module fondamental de 3 jours**
(Soit 21 h de formation)
- ▷ Paris 15, 16, 17 septembre 2014
 - ▷ Lyon 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014
 - ▷ Marseille 6, 7, 8 octobre 2014
 - ▷ Bordeaux 13, 14, 15 octobre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 525 €/pers.

Tarif non-adhérent : 690 €/pers.

INFOS PRATIQUES

LA CONDUITE DE PROJET EN MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

Aujourd'hui, bon nombre de médiateurs sont amenés à développer des projets avec les partenaires ou les habitants des territoires. Très peu sont formés à cette méthodologie qui nécessite de vraies compétences. L'objectif de ce module est de maîtriser la méthodologie de projet à l'interne de la structure et à l'externe en multi-partenariats en sachant :

- ▶ Confronter sa pratique et son expérience, appréhender la diversité en matière de conduite de projets avec d'autres professionnels, d'autres structures

- ▶ Utiliser ses propres acquis et intégrer des apports nouveaux afin de formaliser collectivement une méthodologie et des outils de conduite de projet
- ▶ Analyser sa pratique de médiateur en partenariat dans le cadre de la conduite de projet afin de mieux se positionner, renforcer ses fonctions ainsi que les valeurs et les missions de la structure

INFOS PRATIQUES

Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 5, 6 mars 2014
- ▷ Lyon 2, 3 avril 2014
- ▷ Marseille 9, 10 avril 2014
- ▷ Bordeaux 12, 13 mars 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Aspects méthodologiques

- > La notion de projet et l'appropriation de la méthodologie de projet,
- > L'élaboration d'un outil méthodologique de conduite de projet définissant les étapes et les différentes dimensions du projet
- > La place du projet dans l'activité de la structure et le projet comme outil de management : la mobilisation de l'équipe autour d'un projet

▶ La conduite de projet avec des partenaires :

• En tant que porteur d'un projet en multi-partenariat :

- > Présentation, argumentation du projet afin d'obtenir l'adhésion des partenaires
- > Identification des rôles et fonctions de chacun, répartition des responsabilités
- > Définition des principes de collaboration (travail en réseau), de suivi et d'évaluation
- > Coordination de la réalisation et de l'évaluation du projet

• En s'inscrivant dans un projet proposé par un partenaire :

- > Prendre sa place, faire valoir ses compétences, mobiliser des ressources internes

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

SAVOIR ÉVALUER SON ACTIVITÉ DE MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

- ▶ Se former à la démarche d'évaluation de l'utilité sociale
- ▶ Acquérir une culture de l'évaluation et la valoriser
- ▶ Mettre en œuvre les bases d'une démarche d'évaluation en construisant des outils adaptés aux activités exercées

PROGRAMME :

▶ Valoriser l'utilité sociale des actions menées

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale
- > Intégrer la notion d'utilité sociale aux démarches de bilans
- > Evaluer l'utilité sociale et valoriser son action auprès des financeurs et partenaires

▶ Appréhender les points forts et faibles de sa structure en termes d'évaluation

- > Identifier ses propres enjeux
- > Définir ses objectifs d'évaluation

▶ Identifier son utilité sociale

- > Lister et catégoriser ses activités
- > Utiliser le référentiel d'activités pour l'adapter à sa structure

▶ Identifier les critères d'évaluation et mettre en place des indicateurs

- > Présentation et mise en commun des besoins en termes de remontée d'information
- > Dégager des problématiques généralisables aux différentes activités
- > Utiliser le référentiel CITER®
- > Formuler et prioriser ses critères et indicateurs
- > Elaborer des outils de reporting : bases de données, questionnaires, enquêtes, entretiens,...

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

Module spécifique de 2 jours (Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 5, 6 mai 2014
- ▷ Lyon 19, 20 mai 2014
- ▷ Marseille 26, 27 mai 2014
- ▷ Bordeaux 7, 8 avril 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

SAVOIR ANIMER UNE RÉUNION

OBJECTIFS

- ▶ Conduire une réunion de façon efficace
- ▶ Apprendre à mieux se situer par rapport à son style d'animation
- ▶ Acquérir des outils d'animation efficaces

INFOS PRATIQUES

Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 15, 16 mai 2014
- ▷ Lyon 27, 28 mai 2014
- ▷ Marseille 3, 4 juin 2014
- ▷ Bordeaux 12, 13 juin 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Les types de réunions en fonction de leurs objectifs

- > La diffusion d'informations
- > Le recueil d'informations
- > L'analyse et la résolution de problématiques
- > La prise de décisions en collectif
- > La résolution de conflits

▶ Le rôle de l'animateur

- > La préparation en amont
- > La gestion du déroulement
- > Les suites de la réunion

▶ Les styles de conduite de réunion

- > Le directif et autocratique
- > Le directif sur les procédures et non directif sur le fond
- > Le style coopératif
- > Le style démocratique
- > Le style non directif

▶ Les compétences techniques du conducteur de réunion

- > Questionner (les différents types de questions)
- > Ecouter et reformuler
- > Analyser et synthétiser

▶ Travailler et changer en groupe

- > Les relations affinitaires (sympathie, antipathie, indifférence)
- > Les attitudes actives et les attitudes passives
- > Les interactions (positives, neutres, négatives, agressives) au niveau socio-affectif

▶ La résolution de conflits ou de désaccords en groupe

▶ Conclusion et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

APPRÉHENDER LES PUBLICS EN TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ ET RÉAGIR FACE À DES PERSONNES EN SITUATION DE MAL-ÊTRE

OBJECTIFS

- ▶ Connaître et savoir identifier les besoins des publics rencontrés et leurs attentes
- ▶ Gérer les logiques échappant soudain aux critères professionnels habituels :
 - A qui passer le relais ou demander conseil ?
 - Y a-t-il impasses ordinaires, troubles individuels, maladies ou décompensations ?
 - Comment aborder autrement ce qui nous déconcerte ?
 - Quels repères théoriques et cliniques à connaître ?
- ▶ Apprendre à distinguer ce qui peut être une “défense” en raison de certains vécus douloureux ou extrêmes, et ce qui peut être ou devenir maladie ou trouble mental
- ▶ Apprendre à désigner, orienter, approcher différentes formes d’inadaptation, certaines pathologies classiques et perturbations graves, des situations “folles” de ruptures, d’addictions, d’effondrements

PROGRAMME :

▶ De la folie au mal-être, une histoire de la souffrance psychique

- > La naissance d’un champ, la reconnaissance d’une autre réalité
- > Vers l’idée d’une psychopathologie sociale
- > Contexte socioculturel et modalités de gestion de conflits

▶ La médiation sociale, une réponse à la dérégulation

- > La médiation en tant que processus
- > La structuration névrotique et ses lignes de conflit
- > De la scène sociale vers la scène psychique : les répercussions psychiques du processus de médiation

▶ La médiation semble parfois impossible

- > Attaque du cadre, individus hors-la-loi
- > La crise et l’effondrement
- > Penser la frontière entre le normal et la pathologie

▶ La médiation face à l’altération du lien

- > Lorsque l’autre me dérouté
- > Vers une “clinique du lien”
- > Créer de nouveaux possibles

▶ Conclusion et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 20, 21 mai 2014
- ▷ Lyon 24, 25 juin 2014
- ▷ Marseille 1^{er}, 2 juillet 2014
- ▷ Bordeaux 27, 28 mai 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

INFOS PRATIQUES

COMPRENDRE ET APPRÉHENDER LES JEUNES EN DIFFICULTÉ

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre le positionnement des jeunes dans leurs univers : face au territoire urbain et ses forces, la famille et ses dysfonctionnements, le groupe de pairs et ses modes de régulation, l'appartenance culturelle et ses achoppements, l'échec scolaire et ses conséquences
- ▶ Saisir les divers attachements en présence et leurs conséquences

INFOS PRATIQUES

Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 15, 16 septembre 2014
- ▷ Lyon 29, 30 septembre 2014
- ▷ Marseille 7, 8 octobre 2014
- ▷ Bordeaux 14, 15 octobre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Présentation générale du concept d'attachement psycho-social et de sa portée pragmatique

▶ Les attachements psycho-sociaux

- > Définir les attachements psychosociaux, leur multiplicité, leur incompatibilité entre sujet-individu et sujet-collectif
- > Les attachements familiaux et le contexte familial
- > Dresser le paysage des attachements, convoquer la médiation sociale face à ces attachements psycho-sociaux

▶ La rue, les risques de capture ou les attachements aux groupes et aux objets

- > Les groupes de pairs
- > Le concept de capture

▶ L'attachement religieux, entre religion et religiosités

▶ Une articulation entre médiation sociale et médiation interculturelle

- > Les concepts de médiation sociale et de médiation interculturelle
- > Les pratiques métisses des travailleurs sociaux
- > De la diversité culturelle des travailleurs sociaux à la diversité culturelle des usagers
- > Pratiques de médiation interculturelle

▶ Conclusion et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

MÉDIATION ET SANTÉ MENTALE : COMMENT RÉAGIR FACE À DES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ ?

OBJECTIFS

Face à de nombreuses situations que l'on dira "limites", face à des conflits qui étonnent par leur violence ou leur étrangeté, ou face à des personnalités que l'on n'arrive ni à comprendre ni à apaiser, le travail de médiateur devient souvent problématique. A qui passer le relais ou demander conseil, les logiques échappant soudain aux critères professionnels habituels ? Y a-t-il impasses ordinaires, troubles individuels, maladies ou décompensations ? Comment aborder autrement ce qui nous déconcerte,

y-a-t-il des repères théoriques et cliniques à connaître ? Cette formation permettra de :

- ▶ Distinguer ce qui peut être une "défense" en raison de certains vécus douloureux ou extrêmes, et ce qui peut être ou devenir maladie ou trouble mental
- ▶ Apprendre à désigner, orienter, approcher différentes formes d'inadaptation, certaines pathologies classiques et perturbations graves, des situations "folles" de ruptures, d'addictions, d'effondrements

PROGRAMME :

▶ Historique de l'articulation entre Justice et Psychiatrie

> Approche des idées et des institutions afin de saisir comment s'est peu à peu formée puis constituée la Nosographie psychiatrique, comment s'est mise en place l'articulation Justice et Psychiatrie, Norme et Maladie, Santé et Trouble, créant ce qu'on appelle une Symbolique sociale

▶ Comment associer médiation, conflits et troubles mentaux ?

> Introduction des méthodes et auteurs permettant d'associer médiation, conflits et troubles mentaux
> Présentation des modèles fondamentaux de lectures propres à la psychopathologie

▶ Approche et définition de la maladie psychiatrique, du trouble mental, de la pathologie

> Les concepts essentiels : structure, phénomène, vécu, ...
> Les mécanismes singuliers : délire, hallucination, confusion, absences

▶ Médiation sociale et situations "limites"

> Repérer en groupe, comme en soi-même, comment la médiation peut aborder certaines situations limites et des problématiques de trouble mental

▶ Conclusion et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 3, 4 novembre 2014
- ▷ Lyon 18, 19 novembre 2014
- ▷ Marseille 25, 26 novembre 2014
- ▷ Bordeaux 2, 3 décembre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

DROGUES ET CONDUITES ADDICTIVES : QUELLE MÉDIATION POSSIBLE ?

OBJECTIFS

- ▶ Cerner les situations où des personnes sont sous l'effet de drogues et/ou engagées dans des conduites addictives
- ▶ Connaître et comprendre les mécanismes à l'œuvre
- ▶ Développer des repères facilitant la pratique de médiation dans ces circonstances
- ▶ Connaître et mobiliser les relais possibles

INFOS PRATIQUES

Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

- ▷ Paris 4, 5 décembre 2014
- ▷ Lyon 15, 16 décembre 2014
- ▷ Marseille 22, 23 décembre 2014
- ▷ Bordeaux 17, 18 décembre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Drogues ? Addictions ? : Quelques repères

- > Rappels historiques : drogues et civilisations, connaissance des addictions et accompagnement
- > Définitions et épidémiologie : les drogues, les produits psycho-actifs et leurs usages, les addictions
- > Les produits et leurs effets : les familles de produits, les modifications du comportement
- > Comment faciliter les premiers contacts avec des personnes souffrant d'addiction et/ou sous l'emprise d'un produit ?

▶ Les réalités des conduites addictives et des consommations de drogue : comprendre et évaluer sa capacité d'intervention

- > Les problématiques liées à la consommation de produits psycho actifs et aux addictions
- > La notion de risque : Quels risques ? Quels effets négatifs immédiats, à moyen et long terme ? Pourquoi prendre des risques ?
- > Les outils d'évaluation : évaluation du besoin d'intervention et/ou d'accompagnement

par un tiers ; la médiation comme outil de compréhension et d'évaluation.

▶ Orientation et rôle des tiers

- > La médiation peut-elle aider l'individu à formuler une demande ?
- > Prise de conscience de sa problématique par la personne et formes de la demande d'aide
- > Les relais et leurs rôles

▶ Conclusions et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

APPRENDRE À GÉRER SON STRESS

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre le fonctionnement du stress
- ▶ Gérer des relations interpersonnelles dans le cadre de ses missions
- ▶ Développer des aptitudes à la gestion du stress et au contrôle de ses émotions
- ▶ Faire face à une situation de crise ou d'agressivité en faisant preuve de discernement et de contrôle
- ▶ Développer des relations de confiance en soi, avec son entourage professionnel et personnel

PROGRAMME :

▶ Le syndrome d'adaptation : de sa définition à son identification, de son contrôle à sa gestion

- > Le stress, de ses origines à une tentative de définition
- > Les fonctions du stress, ses mécanismes et ses conséquences
- > Identifier les symptômes et les déclencheurs
- > Feuille de route de lutte contre le stress
- > Les dimensions verbales, paraverbales et non verbales du syndrome d'adaptation
- > Tests de profil et de niveau de stress

▶ Agir sur soi pour mieux agir sur l'autre

- > Les différents profils de la nature émotionnelle
- > Le concept de l'intelligence émotionnelle
- > L'émotion source de stress, de tensions, de conflits
- > Tests de quotient émotionnel
- > Définition de la nature du positionnement de chaque stagiaire face aux émotions dans un conflit

▶ De la théorie à la pratique : sophronisation et autres méthodes de maîtrise du stress

- > Exposition de cas pratiques (vécus par les stagiaires)
- > Mises en situation, jeux de rôles
- > Mise en place d'outils adaptés à la situation
- > Débriefing collectif et individuel des interventions
- > Exercice de connaissance de soi

▶ Conclusions et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

Module spécifique de 3 jours (Soit 21 h de formation)

- ▷ Paris 13, 14 février 2014
- ▷ Lyon 27, 28 février 2014
- ▷ Marseille 20, 21 février 2014
- ▷ Bordeaux 13, 14 février 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

médiateurs sociaux, agents de prévention et médiation, correspondants de nuit, et toute autre personne exerçant ou souhaitant exercer une activité de médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 370 €/pers.

Tarif non-adhérent : 460 €/pers.

CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



NOS FORMATIONS À DESTINATION
DES **ENCADRANTS DE PROXIMITÉ**



FRANCE MÉDIATION VOUS PROPOSE :

Un cycle de formation incluant

5 MODULES DE FORMATION OBLIGATOIRES et

2 MODULES OPTIONNELS

3 MODULES DE FORMATION THÉMATIQUES destinés à compléter le bagage professionnel des encadrants de proximité.



NOTRE CYCLE DE FORMATION POUR L'ENCADREMENT DE PROXIMITÉ

OBJECTIFS

La charte de référence de la médiation sociale, adoptée en 2001, recense quatre conditions pour un bon exercice de la médiation sociale : les aptitudes du médiateur, la formation, le partenariat et l'encadrement.

Parce que les activités de médiation sont encore à stabiliser, parce que les situations auxquelles sont confrontés les médiateurs sont complexes, l'encadrement intermédiaire doit être en capacité de donner des réponses adaptées et rapides aux médiateurs.

C'est pourquoi cette formation est conçue pour l'adaptation au poste des encadrants de proximité ou pour leur évolution professionnelle dans le métier.

LE PUBLIC CIBLÉ PAR CES FORMATIONS

Les professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

ORGANISATION DU CYCLE DE FORMATION

La formation est composée de 7 modules répartis sur 16 jours dont deux sont optionnels.

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge dans le cadre réglementaire de la Formation Professionnelle Continue (Se renseigner auprès des OPCA ou de la DIRECCTE et du Conseil Régional de votre région pour le financement de ce cycle de formation).

PROGRAMME, DURÉE ET CALENDRIER

Le cycle de formation proposé est composé de :

6 MODULES OBLIGATOIRES :

- ▶ La médiation sociale dans son environnement Page 32
- ▶ Le management d'une équipe de médiateurs sociaux Page 33
- ▶ La communication efficace et adaptée au sein d'une équipe de médiation sociale Page 34
- ▶ La gestion opérationnelle d'un dispositif de médiation sociale Page 35
- ▶ L'accompagnement et la professionnalisation d'une équipe de médiateurs sociaux Page 36

2 MODULES OPTIONNELS :

- ▶ La gestion de projets Page 37
- ▶ La valorisation et la promotion de la médiation sociale auprès de ses partenaires Page 38

L'ensemble des modules de formation se dérouleront en région parisienne.

L'adresse exacte vous sera communiquée lors de la confirmation de vos inscriptions.

ÉVALUATION

Une validation des acquis de ce cycle de formation sera proposée aux participants qui auront suivi l'ensemble des modules obligatoires. Les modalités de cette certification seront expliquées à tous les stagiaires le premier jour de la formation.

DROITS D'INSCRIPTION

POUR L'ENSEMBLE DES 6 MODULES DE BASE :

Tarif adhérent (net de taxe) : 2275 € par stagiaire

Tarif non-adhérent (net de taxe) : 2730 € par stagiaire

POUR LES 2 MODULES OPTIONNELS :

Tarif adhérent (net de taxe) : 350 € par stagiaire par module

Tarif non-adhérent (net de taxe) : 420 € par stagiaire par module

POUR L'ENSEMBLE DU CYCLE DE FORMATION D'UNE DURÉE DE 16 JOURS (13 JOURS DE MODULES OBLIGATOIRES ET 4 JOURS DE MODULES OPTIONNELS)

Pour les stagiaires s'inscrivant à la totalité des 8 modules (16 jours), une réduction de 10% sera accordée sur le tarif global soit :

Tarif adhérent (net de taxe) : 2677 € par stagiaire

Tarif non-adhérent (net de taxe) : 3213 € par stagiaire

IMPORTANT

Seront prioritaires les stagiaires désirant s'inscrire à l'ensemble du cycle de formation proposé.

Les tarifs des formations ne prennent pas en compte les coûts de déplacement des stagiaires, leur frais de restauration et d'hôtellerie.

LA MÉDIATION SOCIALE DANS SON ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- ▶ Resituer la médiation sociale dans son environnement à travers ses éléments fondateurs, essentiels à une bonne pratique de la médiation sociale
- ▶ Prendre conscience des tensions propres au métier de la médiation sociale, éléments indispensables pour bien manager son équipe

PROGRAMME :

▶ Introduction générale sur la médiation sociale

- > Définition, cadre déontologique, principe de confidentialité
- > Le positionnement et l'approche particulière développée par la médiation sociale
- > Le nouveau référentiel des 9 activités de la médiation sociale et culturelle
- > Les compétences demandées à un médiateur social
- > La question de son utilité sociale et de son évaluation

▶ L'inscription de la médiation sociale dans les politiques publiques

- > Le paysage des dispositifs
- > Le vocabulaire du monde de la médiation sociale
- > CUCS, CLS, CLSPD, etc... : définition et enjeux d'une connaissance fine de ces éléments
- > Situer sa structure et son action dans les différentes politiques et dispositifs publics

▶ Problématiques soulevées par le métier de médiateur social et par son développement

- > La reconnaissance attendue des médiateurs sociaux
- > La professionnalisation : les éléments indispensables pour le développement de la profession
- > La vision de la médiation sociale par les professions environnantes

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

Module obligatoire d'une journée
(Soit 7 h de formation)

▶ **Paris 7 avril 2014**

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

LE MANAGEMENT D'UNE ÉQUIPE DE MÉDIATEURS SOCIAUX

OBJECTIFS

- ▶ Etre capable de se positionner, d'organiser et d'assumer le rôle de manager d'une équipe de médiateurs
- ▶ Etre capable d'organiser et d'animer le travail d'équipe en en mobilisant les compétences

INFOS PRATIQUES

Module obligatoire de 3 jours
(Soit 21 h de formation)

▶ Paris 8, 9 avril, 20 juin 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

PROGRAMME :

▶ Les enjeux et attentes de l'encadrement d'une équipe

- > Définir les enjeux du management dans les activités de service
- > Créer du lien entre objectifs opérationnels et objectifs de management et de gestion des ressources humaines
- > Appréhender les grandes approches et les principaux styles de management
- > Comprendre le contexte dans lequel on est pour savoir choisir un mode de management et des outils de gestion adaptés
- > Travailler sur les perceptions et le vécu d'encadrant : apprendre à différencier le rôle et la personne, savoir poser une distance "raisonnable" entre soi et les autres acteurs, trouver ou créer des espaces ad hoc de partage et de régulation

▶ Définition des besoins du service

- > Quelques éclairages sur l'organisation du travail, la GPEC et la flexibilité
- > Participer à l'évaluation des compétences
- > Penser et organiser l'intégration comme la dernière étape du recrutement (organisation du travail, acculturation, évaluation)

- > Intégrer l'évaluation dans un processus continu de gestion de la qualité et des ressources humaines
- > Comprendre les rôles de la sanction et de la rétribution dans le management d'équipe

▶ Etudes de cas

- > Comment organiser une équipe ?
- > Comment intégrer un nouveau médiateur ?
- > Les méthodes d'accompagnement et d'évaluation
- > Savoir gérer les conflits

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

LA COMMUNICATION EFFICACE ET ADAPTÉE AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

- ▶ S'approprier les techniques de communication permettant de faciliter la bonne transmission des informations au sein d'une équipe de médiateurs
- ▶ Se positionner en tant que garant de la bonne entente au sein de l'équipe, afin de créer un cadre coopératif collectif, facteur de motivation et d'implication

PROGRAMME :

▶ La communication dans une équipe de médiateurs

- > Expression des difficultés relationnelles et communicationnelles relatives au poste d'encadrant de proximité

▶ Le positionnement juste de l'encadrant de proximité et les outils dont il dispose

- > Le rôle de l'encadrant
- > Les outils de l'encadrant : l'écoute active, l'empathie, l'assertivité, la dimension émotionnelle des échanges

▶ Les conditions à la coopération et à une bonne dynamique socio-territoriale

- > Mobilisation des ressources ou des potentialités locales
- > Partenariat actif/contributif et animation de réseaux
- > Quels outils de formalisation de partenariats ?
- > Organisation des conditions de l'implication des habitants et facilitation de l'émergence de projets locaux.

▶ La régulation de tensions naissantes ou existantes au sein de l'équipe

- > S'approprier les mécanismes de communication relationnelle afin de mieux comprendre les dynamiques existantes dans l'équipe
- > Créer un climat propice au partage, à l'entente et à l'implication de chaque médiateur de l'équipe
- > Accueillir les émotions
- > Ecouter, entendre et prendre en compte les différends et les différences au sein de l'équipe
- > Désamorcer et réguler les tensions naissantes ou existantes au sein de l'équipe
- > Connaître et faire appel si nécessaire à la hiérarchie

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



INFOS PRATIQUES

Module obligatoire de 3 jours
(Soit 21 h de formation)

▶ **Paris 21, 22, 23 mai 2014**

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonnateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

LA GESTION OPÉRATIONNELLE D'UN DISPOSITIF DE MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

- ▶ Se doter des outils de gestion administrative et financière des activités ou du dispositif de médiation sociale dans une optique d'amélioration de la qualité du service rendu aux populations et de promotion de la médiation sociale

INFOS PRATIQUES

Module obligatoire de 3 jours
(Soit 21 h de formation)

▶ Paris 17, 18, 19 juin 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

PROGRAMME :

▶ Les moyens humains

- > Evaluer les besoins humains nécessaire à la mise en place ou au développement d'une activité de médiation sociale
- > Evaluer les ressources internes au service ou à l'équipe pour faire face aux besoins de terrain
- > Etablir un programme prévisionnel d'activité en ayant une vision précise de l'organisation du service rendu
- > Concevoir un planning de travail et savoir l'adapter en cas de besoin
- > Préparer, encadrer et suivre les prestations des médiateurs,
- > Contrôler la qualité des prestations et chercher les points de satisfaction et d'amélioration ainsi que les actions d'accompagnement à associer
- > S'assurer de la sécurité des personnels, des clients, du matériel

▶ Participation à la gestion administrative

- > Bases de droits du travail et des réglementations en vigueur dans le domaine
- > Suivi des roulements individuels (services, congés...)

- > Transmission des informations aux services concernés (maladies, état civil...)
- > Prise en compte et suivi organisationnel des programmations de formations

▶ Organiser la mise en œuvre raisonnée des moyens matériels

- > Utiliser les outils bureautiques
- > Créer et utiliser un tableau de bord reflétant, grâce à des indicateurs adaptés, les activités mises en place
- > Savoir anticiper en fonction des informations issues du terrain
- > Gérer des stocks et les approvisionnements de l'équipe

▶ Participation à la gestion financière de l'activité de l'équipe de médiation sociale

▶ Création d'outils adaptés aux activités de la médiation sociale et à son équipe

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

L'ACCOMPAGNEMENT ET LA PROFESSIONNALISATION D'UNE ÉQUIPE DE MÉDIATEURS SOCIAUX

OBJECTIFS

Aujourd'hui, très peu de personnes sont formées à la médiation lorsqu'elles postulent dans les structures de médiation sociale. C'est pourquoi, quel que soit le type de contrat qu'il occupe, le médiateur social doit être accompagné dans l'évolution de ses compétences professionnelles.

Cette formation vise à s'approprier des méthodes pour :

- ▶ Accompagner le médiateur dans un processus de professionnalisation

- ▶ Favoriser l'expression des besoins des médiateurs en matière de formation, d'attentes professionnelles et de représentations des métiers
- ▶ Développer une démarche active d'accompagnement en mettant en œuvre un dispositif d'intégration, d'évaluation des compétences et de formation
- ▶ Favoriser l'émergence des compétences de chacun
- ▶ Connaître les différentes modalités ou méthodes de positionnement des médiateurs et relayer les besoins de formation

PROGRAMME :

- ▶ **Les enjeux de l'accompagnement et de professionnalisation d'une équipe de médiateurs**

- ▶ **L'élaboration d'un livret du nouveau "salarié" médiateur en accord avec le service qui intègre**

- > Le parcours du médiateur
- > Les étapes d'apprentissage liées à la fonction, aux connaissances réglementaires
- > Le règlement de fonctionnement
- > L'évaluation de son parcours

- ▶ **Analyse concrète de situations à travers le parcours des participants**

- > Analyse de situations professionnelles et de travail
- > Repérage des besoins
- > Repérage des outils et de la méthodologie d'accompagnement : entretiens individuels, grilles d'évaluations, livret individualisé, ...
- > Construction d'un dispositif de formation

- ▶ **Démarche d'accueil des professionnels dans un service, une équipe et sensibilisation au processus d'intégration**

- ▶ **Conclusions, bilan de la formation**

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module obligatoire de 3 jours
(Soit 21 h de formation)

▶ **Paris 10, 11, 12 septembre 2014**

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

INFOS PRATIQUES

LA GESTION DE PROJETS

OBJECTIFS

Aujourd'hui, bon nombre d'encadrants sont amenés à développer des projets avec les partenaires ou les habitants des territoires. L'objectif de ce module est de maîtriser la méthodologie de projet à l'interno de la structure et à l'externo en multi-partenariats en sachant :

► Confronter sa pratique et son expérience, appréhender la diversité en matière de conduite de projets avec d'autres professionnels, d'autres structures,...

- Utiliser ses propres acquis et intégrer des apports nouveaux afin de formaliser collectivement une méthodologie et des outils de conduite de projet
- Analyser sa pratique en matière de management d'équipe et de travail en partenariat dans le cadre de la conduite de projet afin de mieux se positionner, renforcer et/ou acquérir des techniques de management en accord avec ses fonctions ainsi que les valeurs et les missions de la structure
- Mettre à l'épreuve de la pratique les outils et les méthodes élaborés en formation

INFOS PRATIQUES

Module optionnel de 2 jours
(Soit 14h de formation)

► Paris 29, 30 septembre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

PROGRAMME :

► Aspects méthodologiques

- > Notion de projet et appropriation de la méthodologie de projet
- > Elaboration d'un outil méthodologique de conduite de projet définissant les étapes et les différentes dimensions du projet
- > Place du projet dans l'activité de la structure et le projet comme outil de management: mobilisation de l'équipe autour d'un projet
- > Conduite de projet avec des partenaires: en tant que porteur d'un projet en multi-partenariat ou en s'inscrivant dans un projet proposé par un partenaire

► Conception et élaboration d'un projet (mise en pratique)

- > Conception d'un projet
- > Présentation et confrontation des projets dans le groupe, finalisation en vue d'une mise en pratique dans l'intersession
- > Elaborer des outils de suivi et d'évaluation, méthode pour réaliser le bilan

► Evaluation du projet et analyse de sa pratique

- > Compte-rendu de mise en œuvre: réalisation et présentation du bilan du projet réalisé
- > Evaluation des outils méthodologiques élaborés et mis en œuvre, modifications et ajustements des outils

► Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

LA VALORISATION ET LA PROMOTION DE LA MÉDIATION SOCIALE AUPRÈS DE SES PARTENAIRES

OBJECTIFS

- ▶ Se former à la démarche d'évaluation de l'utilité sociale
- ▶ Acquérir une culture de l'évaluation et la valoriser
- ▶ Construire des outils adaptés aux activités exercées et mettre en œuvre les bases d'une démarche d'évaluation

PROGRAMME :

▶ Valoriser l'utilité sociale des actions menées

- > Comprendre les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale
- > Intégrer la notion d'utilité sociale aux démarches de bilans
- > Evaluer l'utilité sociale et valoriser son action auprès des financeurs et partenaires

▶ Appréhender les points forts et faibles de sa structure en termes d'évaluation

- > Identifier ses propres enjeux
- > Définir ses objectifs d'évaluation

▶ Identifier son utilité sociale

- > Lister et catégoriser ses activités
- > Utiliser le référentiel d'activités pour l'adapter à sa structure

▶ Identifier les critères d'évaluation et mettre en place des indicateurs

- > Présentation et mise en commun des besoins en termes de remontée d'information
- > Dégager des problématiques généralisables aux différentes activités
- > Utiliser le référentiel CITER®
- > Formuler et prioriser ses critères et indicateurs
- > Elaborer des outils de reporting : bases de données, questionnaires, enquêtes, entretiens,...

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module optionnel de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

▶ **Paris 16, 17 octobre 2014**

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

Disponible uniquement dans le cadre du cycle de formation

INFOS PRATIQUES

LA RENCONTRE ENTRE LA MÉDIATION SOCIALE ET LA POLITIQUE DE LA VILLE

OBJECTIFS

- ▶ Se situer dans la période et revenir sur quelques enjeux de société
- ▶ Comprendre le système d'acteurs local dans lequel interviennent les médiateurs sociaux
- ▶ Se positionner pour remplir sa mission

INFOS PRATIQUES

Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

▶ Paris 6, 7 novembre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonnateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 400 €/pers.

Tarif non-adhérent : 600 €/pers.

PROGRAMME :

▶ La politique de la ville : une histoire récente

- > L'émergence à la fin des années 1970 ; le contexte économique et social ; les transformations dans les politiques du logement et de l'immigration ; les premières lois de décentralisation
- > Une politique originale : les rapports fondateurs, les principes constitutifs de cette politique
- > Les jalons historiques de 1984 à aujourd'hui

▶ Les dispositifs actuels de la politique de la ville

- > Le contrat urbain de cohésion sociale
- > Les contrats locaux de sécurité et de prévention de la délinquance
- > Les projets de réussite éducative
- > Autres dispositifs

▶ Les acteurs de la politique de la ville

- > Au niveau national : le SG-CIV, le CIV, le CNV
- > Au niveau régional et départemental : les préfets de région ou de département, le sous-préfet ville ou le préfet délégué à l'égalité des chances, les délégués du

préfet, les nouvelles directions régionales et départementales des services de l'État

- > Au niveau local : le maire, le chef de projet et les coordonnateurs des dispositifs thématiques, les associations, les bailleurs sociaux, les services publics locaux

▶ Des exemples concrets de rencontre entre politique de la ville et médiation sociale

- > Dans l'espace public : entre sécurité et médiation sociale
- > Le rôle des femmes-relais dans le travail auprès des familles

▶ Conclusion et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

L'INSCRIPTION DE LA MÉDIATION SOCIALE DANS LA GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre le lien entre rénovation urbaine et GUP
- ▶ Comprendre la relation naturelle entre GUP et médiation sociale
- ▶ Se positionner pour remplir sa mission



PROGRAMME :

▶ Historique et définition de la GUP

- > Les grandes dates
- > Les objectifs et les intervenants

▶ Les 4 axes de la Gestion Urbaine de Proximité

- > Gestion locative et qualité de service
- > Propreté des immeubles et des espaces publics
- > Tranquillité et sécurité
- > Les services aux habitants

▶ Le cadre de mise en œuvre

▶ Les démarches partenariales et les conventionnements

▶ La médiation sociale et la Gestion Urbaine de Proximité

- > L'action transversale de la médiation sur l'ensemble des domaines de la GUP
- > Le lien entre CLS et GUP par la médiation sociale
- > Tranquillité publique et "mieux vivre ensemble"

▶ Les outils de la médiation sociale

- > Outils existants et à développer : exemples pratiques
- > Apports de l'évaluation de l'utilité sociale
- > Position de la médiation dans la cohérence des projets

▶ Conclusion et évaluation de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module spécifique d'une journée

(Soit 7 h de formation)

▷ Paris 26 novembre 2014

PUBLICS CONCERNÉS :

chefs de projet Politique de la Ville, chefs de services ou responsables d'équipes de médiation sociale ou toute autre personne désirant s'approprier les enjeux de la médiation sociale dans la Gestion Urbaine de Proximité.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 200 €/pers.

Tarif non-adhérent : 300 €/pers.

INFOS PRATIQUES

L'AUTO-ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE DE LA MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

- ▶ Construire sa démarche d'auto-évaluation de l'utilité sociale de la médiation sociale

INFOS PRATIQUES

Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

▶ **Paris 9, 10 décembre 2014**

PUBLICS CONCERNÉS :

professionnels exerçant des responsabilités d'encadrement de proximité (chef d'équipe, coordonateur d'une équipe de médiation, manager de proximité, etc...) ou appelés à le faire et souhaitant acquérir une formation adaptée au poste occupé.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 400 €/pers.

Tarif non-adhérent : 600 €/pers.

PROGRAMME :

▶ Comprendre les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale

- > Evaluer l'utilité sociale, qu'est ce que c'est ?
- > Identifier ses propres enjeux
- > Définir ses objectifs d'évaluation

▶ Identifier ses critères et indicateurs d'utilité sociale

- > Identifier son utilité sociale
- > Utiliser le référentiel CITER®
- > Formuler et prioriser ses critères et indicateurs

▶ Construire son référentiel d'évaluation de l'utilité sociale

- > Finaliser ses indicateurs
- > Etablir son référentiel

▶ Construire son dispositif d'évaluation

- > Repérer ses propres atouts et contraintes pour l'évaluation
- > Elaborer un plan d'action de l'évaluation
- > Construire ses outils de collecte

▶ Analyser les données

- > Traiter les données
- > Mettre en relation
- > Comparer

▶ Construire un point de vue partagé

- > Susciter un dialogue constructif
- > Présenter les résultats

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.

CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



FORMATION DE **SENSIBILISATION** **À LA MÉDIATION**

destinée à tout type de public pouvant être amené
à travailler avec des services de médiation sociale



SENSIBILISATION À L'APPROCHE DÉVELOPPÉE PAR LA MÉDIATION SOCIALE

OBJECTIFS

- ▶ Comprendre et se familiariser avec le positionnement et les principes régissant les activités de médiation sociale
- ▶ Nourrir son activité de cette approche particulière

PROGRAMME :

- ▶ **La médiation sociale et son positionnement dans le monde de l'intervention sociale**
- ▶ **La médiation: qu'est-ce que c'est ?**
 - > Bref rappel de l'histoire de la médiation dans le champ de l'intervention sociale
 - > Définition du concept de médiation: distinction entre médiation, négociation, arbitrage, jugement et recours à un expert
 - > Les différents types de médiation
- ▶ **La posture de tiers et les principes qui régissent les activités de médiation sociale**
 - > Les particularités de la médiation sociale
 - > Enjeux et cadre déontologique
 - > L'impartialité et l'indépendance inhérentes à la posture de tiers
 - > Domaine d'activité de la médiation sociale
 - > Limites d'intervention de la médiation sociale
 - > Les relais nécessaires aux médiateurs sociaux

- ▶ **Les outils de communication en médiation sociale**
 - > L'écoute active, l'empathie et la compassion: définition, distinction et expérimentation
 - > L'art du questionnement et de la maïeutique
 - > La reformulation et la synthèse
 - > L'assertivité et ses outils

- ▶ **La gestion de conflits selon l'approche développée par la médiation sociale**
 - > Les différentes phases de création d'un conflit ou de l'escalade conflictuelle
 - > Désamorcer l'agressivité et les situations chargées émotionnellement
 - > La sécurisation et la valorisation des parties en présence
 - > Les cinq étapes de résolution de conflits (en précisant les écueils et les impasses)
 - > Jeux de rôles et mises en situation permettant à chacun d'éprouver ces positionnements et outils présentés

▶ Conclusions, bilan de la formation

Avis : Clôture des inscriptions - 15 jours à la date du 1^{er} jour de formation.



Module spécifique de 2 jours
(Soit 14 h de formation)

▷ **Paris 11, 12 mars 2014**

PUBLICS CONCERNÉS :

chefs de projet cucs, travailleurs sociaux ou toute personne souhaitant être initiée à la médiation sociale.

TARIF (net de taxe)

Tarif adhérent : 400 €/pers.

Tarif non-adhérent : 600 €/pers.

INFOS PRATIQUES

CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



NOS ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT



SERVICES +

La gestion au quotidien d'un service ou d'un dispositif de médiation recèle de nombreuses dimensions. Qu'il s'agisse de recrutement, d'organisation interne, de management, de nombreuses problématiques peuvent survenir et nécessiter une intervention extérieure.

Fort de son expertise et de son réseau de spécialistes, France Médiation vous propose un accompagnement sur-mesure, adapté à vos besoins. Ces interventions, réalisées au sein de votre structure, vous assurent une plus grande performance collective et un environnement de travail dynamisé, à long terme.

Pour plus d'information, contacter le service formation de France Médiation au 01 55 03 00 85

1 AIDE AU RECRUTEMENT DE VOS MÉDIATEURS SOCIAUX

France Médiation, en tant que réseau national d'acteurs de la médiation sociale, est au cœur des problématiques de terrain. C'est pourquoi nous vous proposons de vous accompagner dans le recrutement de vos médiateurs sociaux.

Pour cela, il est possible à tout instant de nous faire parvenir vos offres d'emploi en médiation sociale (agents de médiation et encadrants) afin que nous puissions les valoriser sur notre site internet **www.francemediation.fr**, aujourd'hui devenu une ressource incontournable du monde de la médiation sociale en France.

D'autre part, France Médiation dispose d'un certain nombre d'experts du recrutement en médiation sociale qui pourront vous conseiller, vous orienter et vous accompagner dans le choix des méthodes de recrutement mais aussi des candidats.

2 L'ACCOMPAGNEMENT AU MANAGEMENT D'UNE ÉQUIPE DE MÉDIATEURS SOCIAUX

France Médiation propose un accompagnement individuel à destination des responsables d'un service de médiation.

SES OBJECTIFS

- ▶ Lui permettre, face à des situations difficiles à gérer ou des hésitations passagères de prendre de la distance avec ses propres pratiques.
- ▶ L'aider à se repositionner dans son rôle et sa fonction de management de son équipe.
- ▶ Créer une nouvelle dynamique dans l'animation du travail d'équipe en mobilisant efficacement toutes les compétences.

Cet accompagnement, réalisé au sein de la structure, se met en place après une analyse fine des situations problématiques ou des difficultés rencontrées.

Les modalités de l'intervention sont définies conjointement avec la direction de la structure et l'encadrant lui-même afin d'accompagner au mieux la montée en compétence du manager.

3

LA SUPERVISION D'UNE ÉQUIPE DE MÉDIATEURS ET D'ENCADRANTS DE PROXIMITÉ

CONTEXTE ET APPORTS DE LA SUPERVISION

Dans le champ de l'action sociale, les intervenants sociaux et éducatifs peuvent éprouver parfois des sentiments d'incompréhension, de culpabilité, d'épuisement et de découragement, d'atteinte de la motivation, au cours de leur confrontation quotidienne avec les publics, leurs commanditaires, leur équipe.

Face à cela, la supervision, outre l'analyse des pratiques professionnelles, peut permettre d'aborder plus précisément leur implication tout autant que leurs freins personnels pour comprendre ou affronter les relations avec les publics, les collègues, ou les partenaires.

La supervision stimule le développement personnel des professionnels et amène à s'interroger sur ses paroles, ses perceptions, ses émotions, ses attitudes et ses actions et vise à développer la lucidité. Elle aide à prendre plus de distance et donc à mieux gérer des situations complexes. Elle favorise l'intégration de l'expérience.

Elle implique donc une capacité de distanciation permettant d'identifier ce que le professionnel a vécu comme sujet, ce qui l'a animé dans son action ou son inaction, ce qui l'a éclairé ou aveuglé. Elle lui permet de réfléchir à partir de son récit en étant dégagé de ses représentations, de ses transferts, de l'engagement et de l'enjeu émotionnel d'une relation directe.

MODALITÉS DE L'INTERVENTION

Dans une équipe, faire appel à un superviseur permet à chacun de profiter de l'expérience d'autrui, de se soutenir mutuellement, de réduire l'isolement dans son travail, et de construire de nouveaux savoirs utiles pour la pratique.

La supervision fait l'objet d'un contrat établi sur la base d'objectifs (pédagogiques ou professionnels), pour une durée déterminée et à un rythme régulier, permettant ainsi un travail de maturation.

Le superviseur a la possibilité de faire des interventions individuelles dans le groupe ou bien, selon les moments du processus groupal,

de faire des interventions qui concernent l'ensemble du groupe et qui permettent à chacun, en tout ou en partie, de se reconnaître et de se mettre dans un mouvement de réflexion.

Cette démarche renforce l'affirmation de soi, la confiance aux autres et enrichit les modes d'intervention auprès des usagers, au sein de l'équipe, avec les partenaires.

Le superviseur observe strictement le devoir de confidentialité, y compris après le terme de l'intervention.

4

LA RÉGULATION AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DE MÉDIATEURS

POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

PROPICÉ À L'EFFICACITÉ...

La cohérence dans le fonctionnement d'une équipe, la coopération entre ses membres, le développement de la culture du partage et de l'échange sont des éléments stratégiques pour les structures en construction ou en consolidation.

Des ajustements concernant des attitudes, des comportements ou des relations entre les médiateurs sociaux, sont parfois nécessaires pour enrayer les malentendus, les désaccords ou les conflits qui peuvent freiner la fluidité des actions voire créer des blocages.

... PENSEZ À LA RÉGULATION D'ÉQUIPE

La régulation des processus relationnels est une démarche collective que chaque membre de l'équipe a besoin d'acquiescer et de continuer à développer. Elle nécessite un apprentissage et une expérimentation.

Notre intervention en régulation d'équipe permet de comprendre les différentes positions adoptées par les personnes de l'équipe de médiation et de travailler sur les ajustements à adopter au sein des relations entre les acteurs. En provoquant la recherche de solutions aux problèmes collectifs rencontrés par l'équipe, elle favorise la baisse des tensions et encourage l'ouverture aux autres et la coopération.

5 LE DÉBRIEFING TECHNIQUE

Le débriefing technique s'institue dans une perspective de développement et d'amélioration des pratiques en continu.

Concrètement, il s'agit d'un moment d'explicitation des activités des médiateurs sociaux rendu possible grâce aux questionnements d'un tiers expert de la médiation sociale.

Celui-ci encourage l'équipe à travailler sur les représentations, les rôles de chacun,... ce qui permet de créer une dynamique apprenante par rapport aux cas vécus singuliers.

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

- ▶ Faciliter la circulation d'une parole constructive dans l'équipe.
- ▶ Prendre de la distance avec les actions menées soit en petits groupes, soit en plus grand groupe.
- ▶ Encourager la verbalisation des interactions, des communications, des actions.

UN PRÉ-REQUIS

Pour que la démarche soit productive, un contrat collectif de non jugement doit être passé, condition indispensable pour assurer la liberté d'intervention de chacun.

6 L'ANALYSE DE PRATIQUES

L'analyse des pratiques consiste à prendre de la distance avec des situations vécues pour dégager et échanger sur les bonnes pratiques expérimentées sur le "terrain" et en tirer des processus adaptés pour l'ensemble de l'équipe de médiation sociale.

D'un point de vue organisationnel, il est possible, en fonction du contexte, de constituer un groupe :

- ▶ uniquement composé des médiateurs de l'équipe ;

- ▶ de médiateurs accompagnés de leur responsable (ce qui a parfois l'inconvénient de limiter la liberté de parole de certains) ;
- ▶ alternant des séances entre médiateurs et des séances intégrant le responsable de service.

LE PROCESSUS

Partir des situations vécues sur le terrain

Il est généralement demandé à chaque participant de venir avec son cas (cas réussis, échoués, en cours ou à venir) afin de nourrir les analyses qui pourront être partagées pendant la séance de situations et de faits perçus comme marquants par les médiateurs sociaux.

En amont du démarrage des séances d'analyse de pratiques, il est possible que l'intervenant aille sur le "terrain" avec les médiateurs sociaux pour mieux appréhender les besoins des médiateurs sociaux.

Analyser les pratiques professionnelles

Les séances commencent généralement par le recensement de toutes les situations vécues par les participants dans le mois précédant la séance. Il s'agira d'identifier les problèmes rencontrés et les techniques habituellement utilisées pour résoudre ces difficultés. Cette première étape donne lieu à une analyse de l'activité professionnelle de chaque participant. A travers cette journée d'analyse de pratiques, les difficultés rencontrées sont transformées en problèmes à résoudre, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Construire collectivement un cadre de référence

Parmi les situations décrites et analysées lors de la première étape, l'équipe choisit celles sur lesquelles approfondir la description détaillée des processus employés jusqu'à définir un mode opératoire. Les médiateurs sociaux déterminent ainsi, non pas des processus classiques, mais un véritable cadre de référence qui les aidera à préparer, conduire et suivre leurs situations quotidiennes. Les concepts développés constitueront un outil de travail qu'ils pourront mettre en pratique quotidiennement dans leurs relations aux autres.

Dans le cadre de l'analyse de pratiques, les modes opératoires seront formalisés de manière plus lisible. L'élaboration se réalisera en accord avec le responsable du service de médiation sociale afin de rester au plus près des besoins du service.

Une fiche type sera élaborée au travers des échanges au sein de l'équipe pour décrire l'enchaînement et le déroulement détaillé des opérations effectuées sur les situations traitées.

CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



PROCÉDURES D'INSCRIPTION
A NOS FORMATIONS
ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ASSOCIÉES

1 PREMIERE ÉTAPE : VOUS INSCRIRE

Si une ou plusieurs formations vous intéressent et répondent aux besoins que vous avez identifiés, il vous suffit de suivre la procédure suivante :

1 **Téléchargez le bulletin d'inscription exclusivement disponible sur le site de France Médiation**

2 **Retournez le ou les bulletins d'inscription dûment complété(s) à France Médiation**

Par mail à l'adresse : formation@francemediation.fr

Par fax au **01 44 23 99 62**

Par courrier à l'adresse :

France Médiation - 43, rue Blanche - 75009 Paris

3 **Attendez une confirmation de la réception de votre/vos bulletins d'inscription**

Suite à l'envoi du ou des bulletins d'inscription à France Médiation, une confirmation de réception de votre ou vos bulletin(s) d'inscription sera envoyée à la personne référente de la démarche.

Celle-ci attestera de l'acceptation de cette inscription ou vous proposera, s'il ne reste plus de place disponible, d'autres dates de formation correspondant aux thématiques choisies initialement.

IMPORTANT

Pensez à remplir votre bulletin d'inscription de la façon la plus complète possible.

Les renseignements que vous nous fournissez nous permettent de mieux vous connaître et de cerner le contexte dans lequel les stagiaires sont amenés à exercer leur activité professionnelle. Ces éléments sont indispensables aux formateurs pour préparer leurs interventions et proposer des méthodes et cas pratiques au plus près de vos besoins.

N'hésitez pas à demander conseil au service de formation de France Médiation.

Notamment si vous ressentez le besoin d'être accompagné dans l'analyse de vos besoins et/ou le choix potentiel d'actions de formation ou d'accompagnement.

France Médiation se réserve le droit de vous contacter pour apprécier le plus justement votre demande et vous réorienter si nous estimons que la formation ne satisfera potentiellement pas vos besoins ou ceux de votre ou vos salariés.

2

ASSUREZ-VOUS DE LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE EST À FAIRE EN AMONT DE LA FORMATION

Cette demande de prise en charge des frais pédagogiques (voire de frais annexes) de la formation devra être faite auprès soit :

- ▶ de votre OPCA si vous travaillez dans une structure privée;
- ▶ de la comptabilité de votre collectivité si vous travaillez dans une structure publique;
- ▶ de l'institution qui s'est engagée à financer la formation.

IMPORTANT

Ces démarches doivent absolument être réalisées en amont de la formation sans quoi le financement des formations peut ne pas être assuré.

La demande de prise en charge devra dans un premier temps être accompagnée d'un devis de formation ou de la convention co-signée entre France Médiation et votre structure (voir ci-dessous).

A la suite de la réalisation de la formation ou de l'accompagnement, il vous sera demandé de transmettre les feuilles d'émargement justifiant de la participation du stagiaire en formation pendant toute la durée du module (voir ci-dessous) ainsi qu'une copie de la facture associée acquittée.

Seules les heures effectivement suivies par le stagiaire sont pris en charge par les OPCA. Le reste sera à votre charge. Aucune exception ne sera réalisée par les OPCA et/ou France Médiation.

UNE CONVENTION DE FORMATION

Après avoir validé avec vous la ou les inscription(s) de formation, une convention de formation vous sera envoyée.

Elle devra être signée par votre structure et par France Médiation. Cette convention de formation reprendra le programme de formation, les dates et les lieux choisis et mentionnera avec précision le cadre d'exécution de la ou des prestation(s) proposée(s).

Un exemplaire de chaque convention devra être envoyé à France Médiation (soit par mail, soit par fax soit par courrier, voir ci-dessus) et un autre conservé avec soin par la structure co-signataire.

Ce document vous sera demandé par le service comptabilité de votre institution, votre OPCA ou l'organisme ayant accepté de financer votre formation.

3

PARTEZ EN FORMATION

UNE CONVOCATION EN FORMATION

En plus de la convention, une convocation nominative sera adressée et devra être remise au stagiaire au plus tard la veille de la formation. Elle rappellera le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la date, les horaires, le lieu et les coordonnées de France Médiation en cas de problème.

UNE ÉVALUATION DE LA FORMATION EN FIN DE CHAQUE MODULE

Dans un souci d'amélioration continue et en respect des textes législatifs en vigueur sur la formation professionnelle continue, une évaluation de la formation sera réalisée afin d'évaluer l'acquisition de connaissances des participants. Pour cela, les formateurs mettront en œuvre les procédures d'évaluation suivantes :

- ▶ Mise en situation des participants par des jeux de rôle avec validation des compétences acquises, partiellement acquises ou non encore acquises,
- ▶ Document d'évaluation globale de la formation par les participants, par le biais de 8 critères d'évaluation :
 - Appréciation globale
 - Qualité de la formation
 - Organisation matérielle
 - Durée
 - Transférabilité
 - Contenu
 - Méthodes et supports pédagogiques
 - Acquisitions personnelles

Ce document sera remis aux stagiaires en fin de formation avec les évaluations des autres modules.

UNE ATTESTATION DE FORMATION

A la fin de chaque module de formation, une attestation de formation sera envoyée à chaque structure, justifiant officiellement de la participation active du stagiaire au module de formation et rappelant le nom du module, les thématiques abordées des compétences développées ainsi que le nombre exact d'heures de formation suivies.

Ces attestations devront être remises au stagiaire. Elles pourront être un élément clé de justification de l'acquisition de compétences en médiation sociale ou en management, à valoriser soit dans un curriculum vitae, soit lors de la réalisation d'une démarche de validation des acquis de l'expérience.

Ces attestations de formation seront accompagnées d'une copie des feuilles d'émargement du module suivi et de la facture associée.

CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014



FAIRE **FINANCER**
LA FORMATION



1 EN TANT QU'EMPLOYEUR

Les organismes privés et publics peuvent financer des actions de formation dans le cadre d'un plan de formation dont le contenu est laissé à leur initiative.

Le plan de formation permet de financer les frais liés à la formation (coût de la formation, déplacements, hébergement) et de prendre éventuellement en charge la rémunération du salarié (partiellement ou en totalité).

Pour cela,

- ▶ **Si vous êtes employeur dans une structure publique**, vous devez vous adresser au service des ressources humaines de votre administration pour présenter la ou les action(s) choisie(s) afin de faire valider le contenu, l'organisme, le programme, la durée et le coût avant la réalisation d'un bon de commande.
- ▶ **Si vous êtes employeur dans une structure privée**, adressez-vous à votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) pour connaître les conditions de prises en charge possibles via votre plan de formation ou d'autres dispositifs de financement ou montages financiers (période de professionnalisation, contrat de professionnalisation, co-financements, etc...) avant de réaliser votre demande de prise en charge.

Rappel: La loi de 1971 sur la Formation Professionnelle Continue oblige toute structure privée à cotiser chez l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) à hauteur de 1,5% de sa masse salariale. Cette cotisation permet notamment de financer des actions d'adaptation au poste de travail ou de développement de compétences des salariés.

2 EN TANT QUE SALARIÉ(E)

De nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos frais de formation en fonction de votre statut, de votre parcours professionnel, etc...

LE DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION (DIF)

Le DIF permet aux salariés en CDI, CDD ou fonctionnaires de se constituer un crédit d'heures de formation de 20 h par an (pour un temps complet). Ce crédit est capitalisable sur 6 ans dans la limite de 120 h. L'initiative d'utiliser les droits à formation ainsi acquis appartient au salarié, mais le choix de l'action de formation s'effectue en concertation avec l'employeur.

Si vous êtes agent public, vous ne pourrez utiliser le DIF que pour des actions inscrites au plan de formation de votre administration.

La formation peut se dérouler:

- ▶ en dehors de votre temps de travail: vous percevrez alors une allocation équivalant à 50% de votre salaire net;
- ▶ pendant votre temps de travail: vous serez rémunéré au taux normal.

Les frais de formation sont pris en charge par votre employeur ou un fonds de formation.

LE CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION (CIF)

Le **CIF CDI** permet aux salariés d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ayant travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 12 mois dans leur entreprise actuelle, de suivre, à leur initiative et à titre individuel, des actions de formation. Vous pouvez également bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle (coût de la formation, rémunération, déplacements, hébergement) en vous adressant au fonds de formation (FONGECIF, OPACIF) auprès duquel votre structure cotise. Chaque organisme définit ses propres règles et modalités de financement du CIF.

Le **CIF CDD** permet aux salariés d'un contrat à durée déterminée ayant travaillé 24 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années dont 4 mois consécutifs ou non sous CDD au cours des 12 derniers mois de suivre, à leur initiative et à titre individuel, des actions de formation. L'action de formation choisie doit débiter au

plus tard 12 mois après le terme du dernier CDD. Si vous remplissez ces conditions, Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle (coût de la formation, rémunération, déplacements, hébergement) par le fonds de formation de l'entreprise dans laquelle vous avez exécuté votre CDD.

LE CONGÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE)

Le congé de formation professionnelle (CFP) permet aux agents publics ayant accompli 3 années de services effectifs dans l'administration de suivre une formation à caractère professionnel ou personnel qui ne leur est pas proposée par l'administration.

Sa durée maximale est de 3 ans (utilisé en une seule fois ou réparti tout au long de la carrière).

3 EN TANT QUE DEMANDEUR (-SE) D'EMPLOI

De nombreux dispositifs peuvent vous permettre de financer vos frais de formation en fonction de votre statut, de votre parcours professionnel, etc...

LE CHÈQUE RECONVERSION

Le chèque reconversion du Conseil Régional permet de financer une partie du coût d'une formation.

Les publics éligibles au chèque reconversion sont les suivants :

- ▶ les salariés concernés par une procédure de licenciement économique en congé de reclassement dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi ;
- ▶ les personnes récemment licenciées en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- ▶ les salariés issus d'entreprises de moins de 250 salariés, en situation de chômage partiel cumulé d'au moins 4 semaines, sans qualification ou titulaires d'une qualification ne permettant pas de trouver un emploi.

Le montant maximal de l'aide est fixé à 3 050€ portant sur les seuls frais pédagogiques, avec co-financement de l'entreprise, du Pôle Emploi ou d'un OPCA.

Pour présenter votre demande :

- ▶ l'aide doit être prescrite et mise en œuvre par une cellule de reclassement ou par le Pôle Emploi ;
- ▶ le dossier complet doit être déposé au Conseil Régional impérativement avant le début de la formation.

4 EN TANT QUE PROFESSIONNEL LIBÉRAL, INDÉPENDANT

Contactez l'OPCA PL (www.opcapl.com) auprès duquel vous cotisez pour faire la demande de prise en charge avant le début de l'action de formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 1590702159 auprès du Préfet de la région Nord Pas de Calais qui ne vaut pas agrément de l'Etat



CATALOGUE
FORMATION
DE FRANCE
MÉDIATION
2014

La question de la professionnalisation des médiateurs sociaux reste un enjeu majeur des structures de médiation sociale. Souvent recrutés sur la base de leur savoir-être, les médiateurs ont très vite ressenti le besoin impératif de professionnaliser les savoir-faire expérimentaux développés dans la pratique.

Le métier de médiateur mobilise en effet des savoirs théoriques, pratiques et procéduraux, ainsi que des savoir-faire et des qualités individuelles.

La qualité des prestations rendues aux bénéficiaires finaux dépend en grande partie de leur capacité à apporter, dans tous les champs d'activité de la médiation sociale, une réponse pertinente. La mise en œuvre de formations, pour les employeurs, comme pour les médiateurs, est donc aujourd'hui indispensable.

C'est pourquoi, à la demande des adhérents, mais aussi des opérateurs de médiation sociale, associations et/ou villes, France médiation propose un panel d'interventions destiné à professionnaliser les services de médiation et leurs équipes.

Nos formations à la médiation couvrent ainsi les différents champs des activités de la médiation sociale. Mises en œuvre sous forme de cycles de formation ou de modules spécialisés, elles s'adressent aux médiateurs sociaux, aux encadrants de proximité mais aussi aux travailleurs sociaux. Nous proposons également des actions d'accompagnement destinées à renforcer l'efficacité de vos dispositifs ou de vos services.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur :
www.francemediation.fr

Tél 01 55 03 00 85